

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONS**Collectivité : COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)****Date de convocation :**
05/12/2022**Membres :**En exercice Présents : Votants : **Date d'affichage :**
13/12/2022**Date de publication :**
13/12/2022**Le 12 décembre 2022 à 20h30 au foyer polyvalent**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Anne-Marie CAUSSÉ, Maire.

Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Anne-Marie CAUSSÉ, Jean-Georges CLAIR, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Nathalie KATSAMANTOU, Huguette LALANNE, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PEDEMAY, Tovo RABEMANANTSOA, Séverine RODRIGUES et Aurore VERDIER

Étaient représentés : Lionel COUBRA par Carine LASSOUANE et Fabrice GUIRAUD par Anne-Marie CAUSSÉ

Absente : Josette VALLAU

Secrétaire de séance : Huguette LALANNE

DÉLIBÉRATION N° 2022-104**OBJET : Approbation du plan d'alignement du Carbouey**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière et notamment les articles L112-1, L112-2 et L141-3, ainsi que les articles R141-1 à R141-10,

Vu le Code des Relations entre le Public et l'Administration et notamment les articles L134-1 et L134-2, ainsi que les articles R134-3 à R134-32,

Vu la délibération n° 2021-79 du 13 décembre 2021 portant mise à jour du tableau de classement de la voirie communale,

Vu l'arrêté n° 2021-15 du 4 février 2021 portant instauration d'un sens unique de circulation en agglomération,

Vu le plan topographique dressé par le géomètre-expert Gilles CLUZANT, ayant valeur de projet de plan d'alignement, en date du 16 septembre 2021,

Vu la délibération n° 2022-19 du 14 mars 2022 relative au lancement de l'enquête publique préalable à l'approbation du plan d'alignement de la rue du Carbouey,

Vu l'arrêté n° 2022-13 du 16 mars 2022 portant ouverture de l'enquête publique et désignation du commissaire-enquêteur,

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 15 au 29 avril 2022 inclus,

Vu le rapport, les conclusions et l'avis favorable du commissaire-enquêteur en date du 25 mai 2022,

Considérant la nécessité de régulariser les emprises du domaine public sur la rue du Carbouey (voie communale n°217), compte-tenu notamment des travaux envisagés sur le réseau d'eaux pluviales existant mais sous dimensionné pour recevoir les affluents des constructions situées en amont et qui se sont multipliées dans le secteur ces dernières années,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver le plan d'alignement de la voie communale n° 217 dite rue du Carbouey, sur la base du document annexé à la présente délibération ;
- d'approuver l'acquisition des parcelles à régulariser compte-tenu dudit plan au prix de 10 € le m² ;
- d'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces et les actes nécessaires à la poursuite de cette affaire ;
- d'annexer la présente délibération et le plan d'alignement au Plan Local d'Urbanisme dans le cadre d'une procédure de mise à jour.

POUR : 18

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 12 décembre 2022

Le Maire



Anne-Marie CAUSSÉ

Le secrétaire de séance



Huguette LALANNE